

Image not found or type unknown



liquidation judiciaire

Par **pennyprince**, le **08/12/2021 à 18:10**

etant en liquidation judiciaire depuis le 30 novembre je voudrai savoir si je peux vendre malgre tout le fonds de commerce????

MERCI

Par **Marck.ESP**, le **08/12/2021 à 18:59**

Bonjour

C'est au liquidateur de solliciter une autorisation au juge-commissaire en lui indiquant les modalités de la vente.